



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

  
BirdLife  
INTERNATIONAL  
LPO France Partenaire officiel

# ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE - MEYLAN

ÉTAT DES LIEUX INITIAL  
MEYLAN

2019



RAPPORT FAUNE  
FLORE  
ET PAYSAGE



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



## HISTORIQUE DES VERSIONS DU DOCUMENT

Version	Date	Commentaire
Relecture	02/10/2019	
Version finale	07/11/2019	

## RÉFÉRENCE DU DOCUMENT

ATAMANIUK A., DEMURGE A., GRANGE DELAVIE B. 2019. Atlas de Biodiversité Communale de Meylan. Rapport de l'état des lieux initial. LPO AuRA, Gentiana. 31p. + annexes

## RÉDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Coordination	Audrey Démurgé, chargée de mission Trame Verte et Bleue - LPO AuRA dt Isère
Analyse faune état des lieux initial	Anaëlle Atamaniuk, Chargée d'études faune spécialisée base de données et SIG - LPO AuRA dt Isère
Analyse flore état des lieux initial et terrain	Benjamin Grange Delavie, chargé d'études flore - Gentiana

## STRUCTURES

LPO AuRA délégation territoriale de l'Isère - Maison de l'Environnement de l'Isère  
5, place Bir Hakeim  
38000 GRENOBLE  
Tél : 04 76 51 78 03  
Courriel : isere@lpo.fr

LPO Auvergne-Rhône-Alpes - Maison de l'Environnement de l'Isère  
Siège social : Maison de l'environnement 14 avenue Tony Garnier 69007 Lyon  
Adresse de correspondance : 100 rue des Fougères 69009 Lyon  
Tél : 04 37 61 05 06  
Courriel : auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

Gentiana - Maison de l'Environnement de l'Isère  
5, place Bir Hakeim  
38000 GRENOBLE  
Tél : 04 76 03 37 37  
Courriel : gentiana@gentiana.org/www.gentiana.org

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	4
1 - LES CONNAISSANCES FAUNE SUR MEYLAN .....	5
A - Inventaire de la faune de l'Isère (Faune-Isère) .....	5
B - Les données faune sur Meylan .....	6
C - Pourquoi recenser la faune sauvage ? .....	8
D - Quelques espèces patrimoniales .....	12
Amphibiens .....	12
Oiseaux .....	13
Reptiles .....	15
Mammifères .....	16
2 - LES CONNAISSANCES FLORE SUR MEYLAN .....	17
A - Inventaire de la flore de l'Isère (INFLORIS et PIFH) .....	17
Infloris .....	17
Pole d'Information Flore et Habitats (PIFH) .....	18
B - Les données flore sur Meylan .....	18
Répartition de la pression d'observation .....	18
Synthèse des observations .....	18
C - Espèces patrimoniales .....	20
3 - CARTE PAYSAGÈRE DE MEYLAN .....	30
ANNEXES .....	32

## INTRODUCTION

Suite à une décision en conseil municipal de mars 2018, la commune de Meylan a lancé une procédure de marché public pour la création d'un atlas de la biodiversité à Meylan. Cette mission a été confiée à un groupement réunissant la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et la société botanique Gentiana, en collaboration avec les services de la commune.

"Un atlas de la biodiversité dans les communes se veut être un document de synthèse visant à rassembler les connaissances naturalistes sur la biodiversité existante à l'échelle communale. C'est un outil pour comprendre, s'informer, mais aussi s'appropriier les enjeux liés à la dégradation de cette biodiversité. L'objectif final est donc de réaliser un diagnostic des enjeux de protection, de gestion et de valorisation de la biodiversité, afin de permettre une meilleure intégration de ces enjeux dans les politiques communales d'aménagements du territoire." **Jérémy Allain – Cahier des réserves naturelles de France novembre 2014**

La particularité de cet atlas communal, est qu'il se veut participatif. Pour arriver à cela, plusieurs étapes sont nécessaires et vont se dérouler de septembre 2019 à septembre 2020 :

- Août à septembre 2019 : état des lieux de toutes les données existantes sur la commune.
- Septembre 2019 à août 2020 : inventaire des paysages et des milieux, enquêtes scientifiques menées par les deux associations, prospections par les habitants sur la faune et la flore et mise en place d'une application simple de regroupement des observations.
- Août à septembre 2020 : création d'un cahier de recommandations et élaboration d'un bilan écrit de l'atlas.
- A partir de septembre 2020 : lancement des suivis de l'atlas de la biodiversité.

Une première phase d'étude a été réalisée par la LPO et Gentiana en juillet et août 2019 pour répertorier l'ensemble des données existantes issues des précédentes études, notamment un atlas faune et flore réalisé par une trentaine d'habitants et J.F. Noblet en 1997, ainsi que les cahiers d'observation et inventaires du CINE. Y ont été ajoutées le contenu des bases de données naturalistes "Faune-Isère" et "Infloris". Cet état des lieux a pu mettre en évidence certains secteurs appelés "zones blanches" sur lesquels il n'a jamais été noté d'observations et a permis de définir les espèces patrimoniales sur la commune.

C'est cet aspect qui va être présenté dans ce premier rapport.



Première réunion publique présentant les résultats de l'étude faune, flore et paysage à Meylan

## 1 - LES CONNAISSANCES FAUNE SUR MEYLAN

### A - INVENTAIRE DE LA FAUNE DE L'ISÈRE (FAUNE-ISÈRE)

Depuis l'ouverture au public de Faune-Isère en avril 2010, toute personne souhaitant apporter ses observations à la base de données iséroise est en mesure de le faire. Des vérifications quotidiennes par les naturalistes de la LPO Isère assurent la fiabilité de ces données. Le système ainsi mis en place a permis, depuis presque 10 ans, d'augmenter considérablement la connaissance de la faune. La plate-forme participative de saisie d'observations naturalistes en ligne se compose majoritairement de données privées, saisies par des observateurs bénévoles, en dehors de suivis, de protocoles ou d'études financées.

Les données contenues sur [www.faune-isere.org](http://www.faune-isere.org) sont consultables en ligne sous la forme, notamment d'atlas des oiseaux nicheurs, de liste à l'échelle de la commune, d'atlas dont le rendu est à la maille. Néanmoins, les données sont récoltées là où les naturalistes prospectent, et le nombre d'observations sur un site est proportionnel à l'effort échantillonnage. La pression d'observation est donc un critère important à considérer dans l'analyse des données.

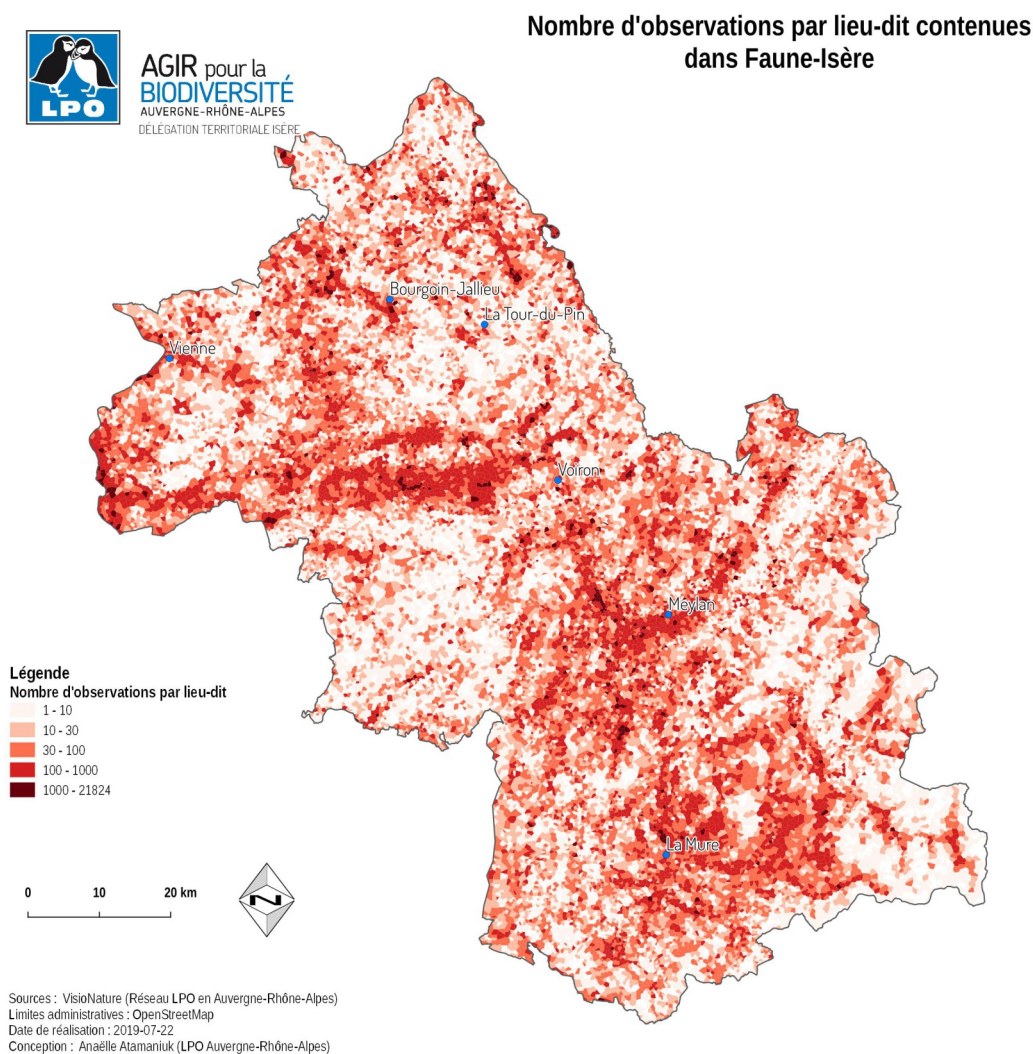


Figure 1 : nombre d'observations par lieu-dit en Isère

La Figure 1 montre la répartition du nombre de données par lieu-dit dans le département. Il permet de rendre compte des disparités des connaissances naturalistes au sein de l'Isère. Ces différences s'expliquent par différentes raisons :

- la densité d'observateurs est plus élevée à proximité des grandes villes ce qui explique que les secteurs autour des agglomérations sont bien renseignés
- les bords des cours d'eau sont en général riches en espèces qui viennent s'y reposer, s'y reproduire ou se nourrir : l'Isère, le Drac, le barrage de Saint-Egreve, le lac de Paladru apparaissent sur la carte en rouge foncé.

Des « zones blanches » existent par exemple dans le territoire du Haut-Rhône dauphinois, en Basse-Isère, ou en montagne : la difficulté d'accès, la faible densité de population naturaliste, le manque d'intérêt pour certains milieux expliquent que ces espaces comptent moins de données.

## B - LES DONNÉES FAUNE SUR MEYLAN

La ville de Meylan, à la fois située dans une zone de population relativement dense, en bordure de la rivière Isère est relativement bien renseignée (figure 2).

On constate que les alentours de l'Isère, le secteur du bois de la Taillat sont bien renseignés. En direction du centre ville, le nombre de données recensées par secteur diminue, cette tendance s'accroît en approchant des coteaux chartrousins, difficilement accessibles.

Sur l'emprise de la commune, Faune-Isère compte plus de près de 19 000 données. La plus ancienne date de juin 1966. En effet, si Faune-Isère a été créé en 2010, des archives ont été incorporées à la base de données pour pouvoir aussi analyser des connaissances historiques. Seules les données les plus récentes (depuis 2009) ont néanmoins été conservées dans l'analyse qui suit.

Sur la commune, 215 observateurs ont œuvré depuis 2009 à renseigner plus de 13850 données d'observations. Au total, 341 espèces différentes sont recensées réparties comme suit :

Embranchement	Classe	Nombre d'observations	Nombre d'espèces
Vertébré	Amphibien (grenouilles, crapauds, et	123	15
	Chauve-Souris	127	20
	Mammifère autre	353	26
	Oiseau	12974	191
	Reptile (serpents, lézards)	81	7
Invertébré	Arachnide (araignées)	1	1
	Écrevisse	1	1
	Hyménoptère (abeilles, guêpes, etc)	9	4
	Hétérocère (papillons de « nuit »)	13	8
	Rhopalocère (papillons de « jour »)	90	32
	Névroptère (fourmilions et ascalaphes)	1	1
	Odonate (libellules)	54	21
	Orthoptère (criquets, sauterelles, etc)	34	14

Tableau 1 : nombre d'observations et nombre d'espèces de chaque taxon depuis 2009



**AGIR pour la BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
DÉLÉGATION TERRITORIALE ISÈRE

## Nombre d'observations par "secteurs géographiques" contenues dans Faune-Isère sur la commune de Meylan

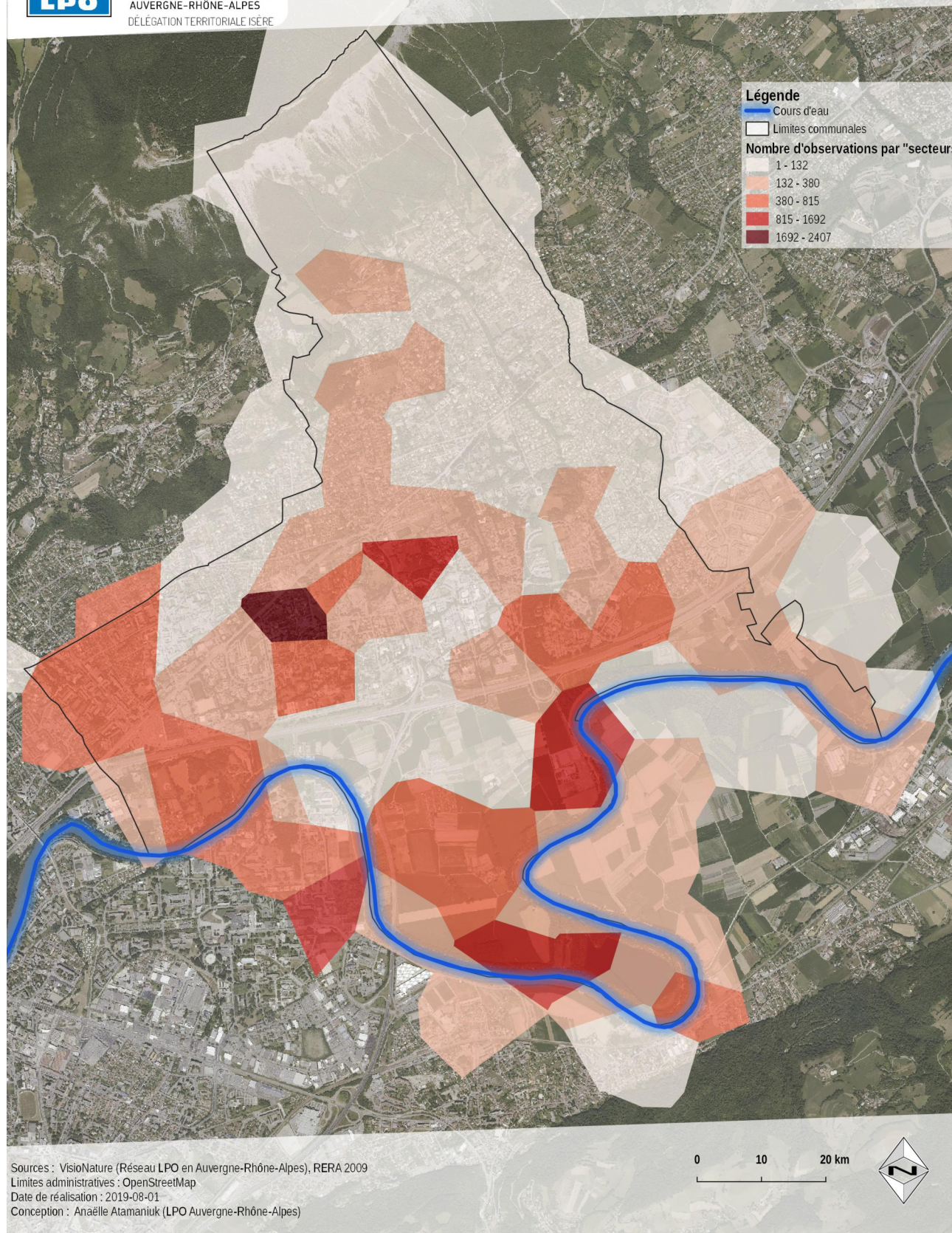


Figure 2 : nombre d'observations de Faune-Isère par "secteurs géographiques" sur Meylan

Les oiseaux attirent beaucoup les naturalistes et représentent les espèces vertébrées qu'il est possible de rencontrer le plus fréquemment en Isère (environ 200 espèces nicheuses en Isère, et plus de 300 de passage) ce qui explique la part importante d'observations d'oiseaux que contient la base de données.

Les figures 3 et 4 permettent de consulter les localisations des données d'observation des différents taxons. Si les observations d'oiseaux sont réparties sur l'ensemble de la commune de manière quasiment homogène, on constate toutefois que certains lieux concentrent plus de données (notamment d'autres taxons). Ainsi le bois de la Taillat, le parc de l'île d'Amour, et certains secteurs en centre ville sont vraisemblablement des sites de prédilection d'observateurs très actifs.

En dehors de la ville, et notamment sur les coteaux, les observations sont surtout localisées à proximité des chemins de randonnée ou des sites accessibles (ex : le fort du Saint-Eynard). Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas de faune sauvage ailleurs, c'est simplement que personne ne se rend dans des endroits difficilement accessibles.

Certaines espèces sont nicheuses à Meylan, d'autres ne passent qu'une partie de l'année dans l'emprise de la commune. Ce sont des espèces migratrices (qui passent à l'automne ou au printemps) ou des hivernantes (qui passent l'hiver sous des latitudes plus clémentes avant de retrouver leurs quartiers d'été, plus au nord ou plus en altitude). Les enjeux et les problématiques qui découlent de la présence de ces espèces ne sont pas les mêmes.

La liste des espèces observée avec leur statuts de protection et de nidification est disponible en fin de cette note. Des explications des sigles utilisés sont aussi disponible à la suite des tableaux.

## C - POURQUOI RECENSER LA FAUNE SAUVAGE ?

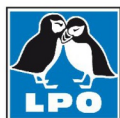
Recenser la faune sauvage permet de mieux connaître la nature pour mieux la protéger. Les espèces animales sont d'excellents indicateurs de la qualité d'un milieu naturel. Par exemple en cas de pollution, les espèces inféodées à un milieu peuvent régresser, voire disparaître, les cortèges d'espèces se modifient et ne resteront que les espèces les plus opportunistes, les espèces sensibles ayant disparu.

Les inventaires naturalistes permettent aussi de définir un statut de conservation pour chaque espèce. Ce dernier renseigne sur le risque d'extinction de l'espèce à plus ou moins long terme. Il est établi à différentes échelles, du niveau mondial au niveau régional (plus connu sous le nom de « liste rouge ») voire au niveau départemental (l'Isère dispose d'une liste des statuts de conservation de la faune sauvage).

Ces listes sont établies à partir notamment des évolutions des populations des espèces mais aussi de la structure de la population, de la disponibilité des ressources, de la qualité de son habitat, en respectant une méthodologie établie par le Muséum national d'histoire naturelle.

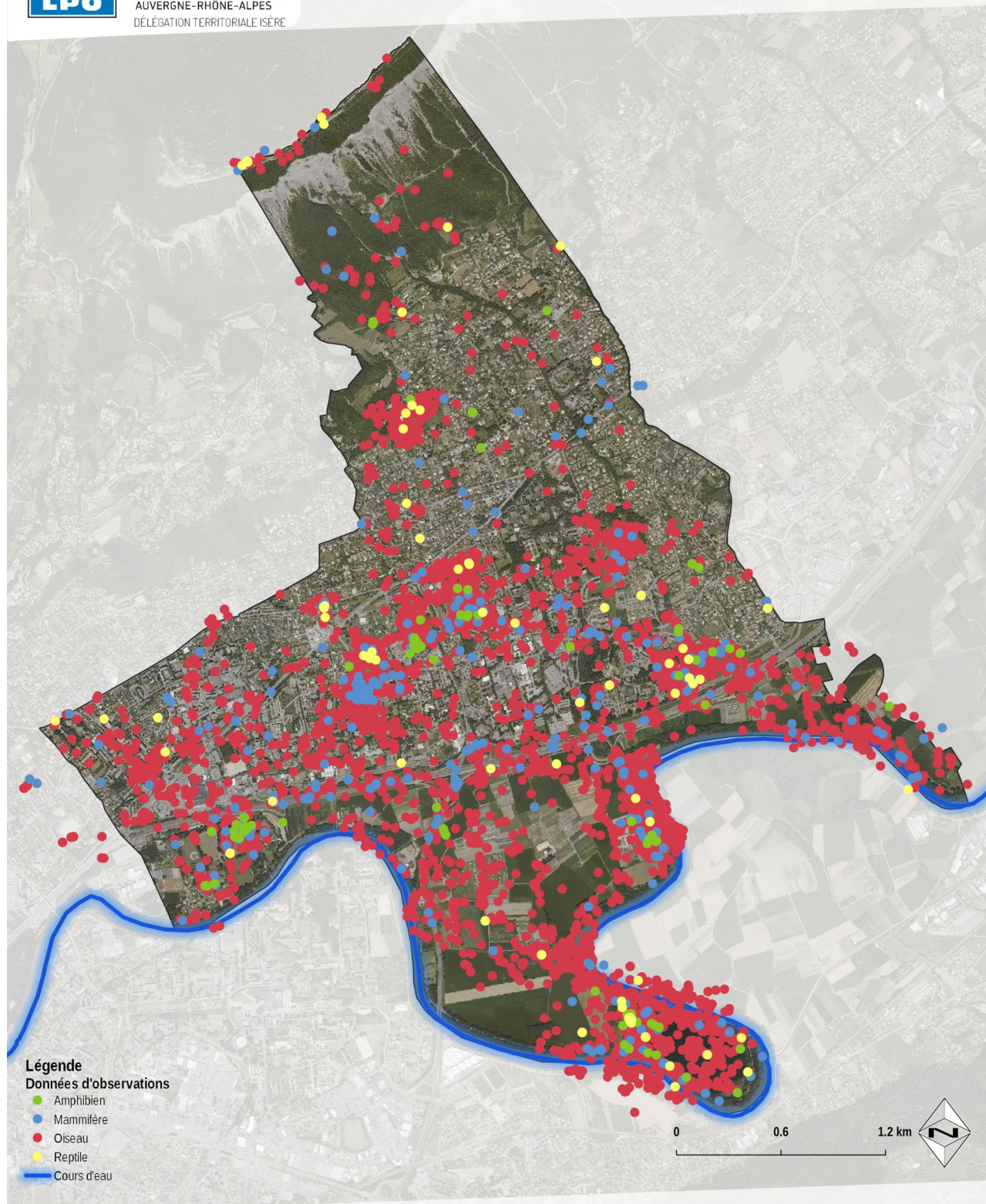
La Figure 5 montre la localisation des observations des espèces en fonction des cinq statuts de conservations défavorables. La Figure 6 extrapole explicitement les symboles contenus dans les tableaux de synthèse des espèces.





AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
DÉLÉGATION TERRITORIALE ISÈRE

## Localisation des données d'observations d'espèces vertébrées sur la commune de Meylan



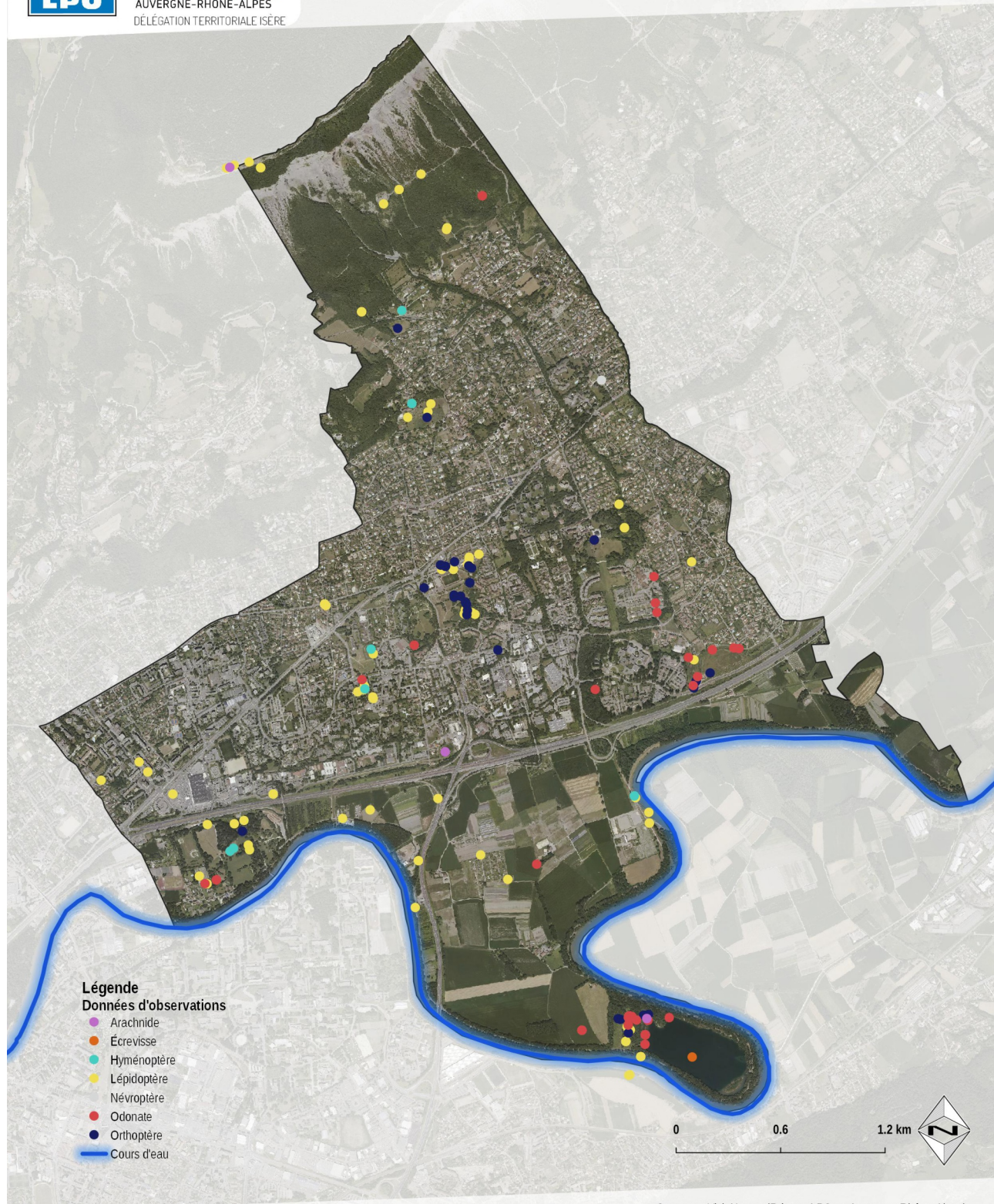
Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : Orthophoto ©IGN  
Date de réalisation : 2019-07-30  
Conception : Anaëlle Atamaniuk (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Figure 3 : cartographie des observations d'espèces vertébrées sur la commune de Meylan



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
DÉLÉGATION TERRITORIALE ISÈRE

## Localisation des données d'observations d'espèces invertébrées sur la commune de Meylan



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : Orthophoto ©IGN  
Date de réalisation : 2019-07-30  
Conception : Anaëlle Atamaniuk (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Figure 4 : cartographie des observations d'espèces invertébrées sur la commune de Meylan



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
DÉLÉGATION TERRITORIALE ISÈRE

### Statut de conservation départemental des observations d'espèces vertébrées sur la commune de Meylan

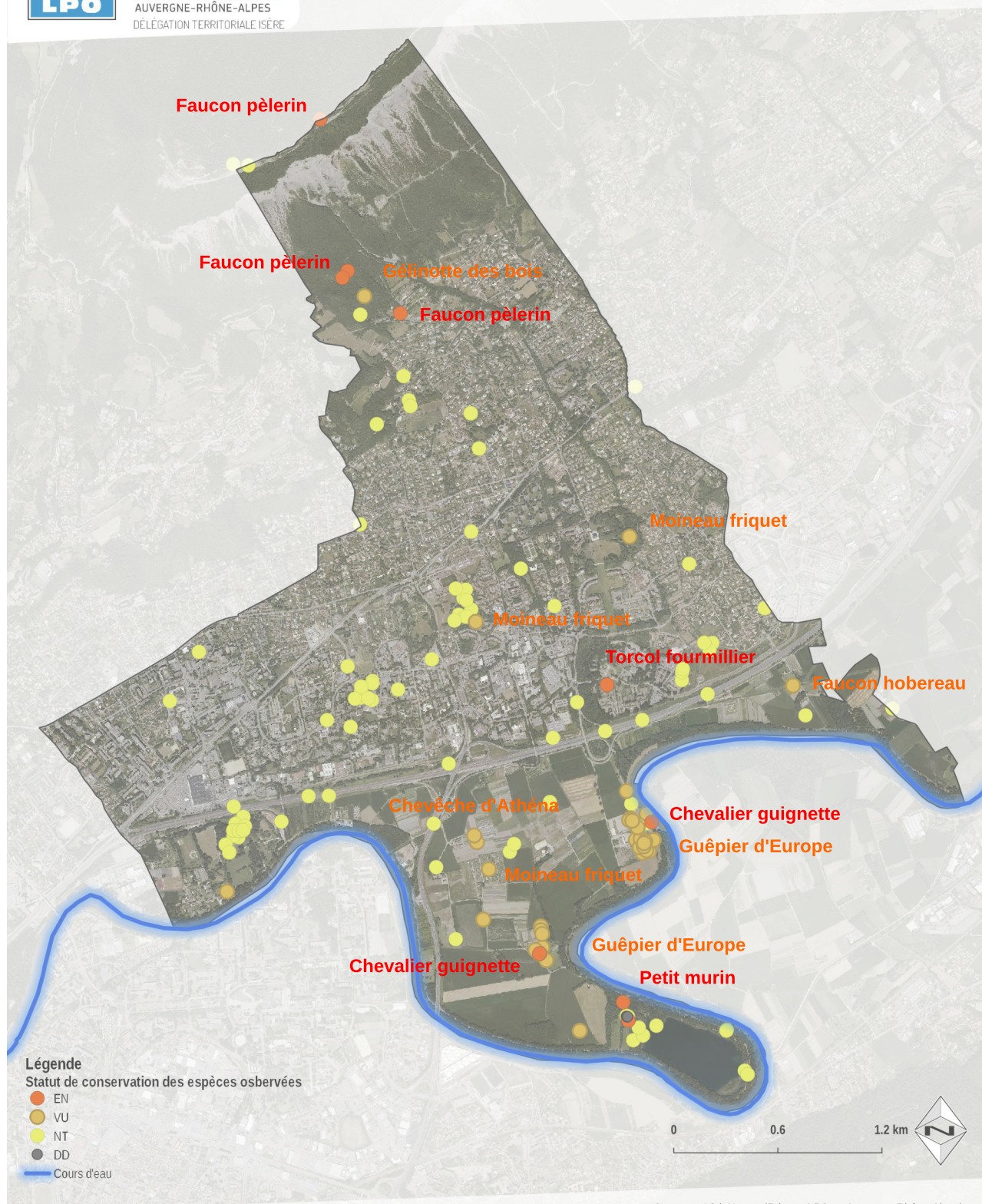


Figure 5 : cartographie des statuts de conservation des espèces observées sur Meylan

Les 5 statuts les plus défavorables pour la faune sauvage vertébrés sont :

- NT « Near threatened » , quasi menacé.
- VU « Vulnerable », vulnérable
- EN « Endangered », en danger
- CR « Critically endangered », en danger critique d'extinction.
- DD « Data deficient », données insuffisantes, les connaissances actuelles ne permettent pas de trancher sur une éventuelle menace d'extinction.

Il est difficile ici d'expliquer synthétiquement comment chaque statut est donné à une espèce. La méthode utilisée pour la liste des statuts de conservation peut être consultée (Thiery, Atamaniuk, 2016). Plusieurs critères entrent en jeu, et selon les seuils atteints pour chaque espèce (nombre d'individus, nombre de populations, disponibilité de l'habitat), les statuts s'appliquent.

La liste des statuts de conservation éditée en 2015 pour le département met en évidence que les espèces des zones humides notamment paient un lourd tribut de par la disparition de leur habitat de prédilection. Sur la carte ci-dessous, on constate que les observations d'espèces menacées sont nombreuses à proximité des zones humides. En effet, une espèce ne peut vivre dans un milieu que si toutes les conditions pour sa survie sont réunies. Une espèce nicheuse dans la commune de Meylan aura besoin de trouver sur un périmètre correspondant au territoire de l'espèce (plus ou moins grand) : de nourriture, d'un lieu pour nicher, pour s'abriter, pour se reposer, pour élever les jeunes, etc. Chaque espèce a des besoins bien spécifiques.

## D - QUELQUES ESPÈCES PATRIMONIALES

La partie qui suit présente certaines espèces patrimoniales vivant sur la commune de Meylan.

### Amphibiens

Les amphibiens regroupent les grenouilles, les crapauds mais aussi les tritons et les salamandres. La commune de Meylan compte 15 espèces. Parmi elles, quelques-unes sont particulièrement intéressantes car elles peuvent être rares, protégées, patrimoniales ou en état de conservation défavorable. La commune de Meylan a une responsabilité particulière pour la préservation de ces espèces.

L'alyte accoucheur qui est un petit crapaud peu répandu dans la Métropole de Grenoble, il est connu dans le Haut-Meylan, autour du clos des Capucins. L'alyte accoucheur est quasiment



Alyte accoucheur (© R. FONTERS)

exclusivement terrestre, le mâle porte les œufs fécondés sur son dos jusqu'à ce qu'ils soient prêts à éclore, le mâle les dépose alors dans un point d'eau, et les têtards sont libérés. Cette espèce souffre de la dégradation de la connectivité de ses habitats Son habitat est constitué d'anfractuosités de murets ou de murs la plupart de l'année, ces derniers disparaissent dans le cadre des rénovation de bâti anciens, l'accès à des points d'eau pour la libération de la ponte est primordial, cet accès doit être exempt de risques (routes, berges abruptes entraînant une noyade).



Crapaud commun (© R. FONTERS)

Le crapaud commun est une espèce de crapaud assez commune mais témoignant de la présence éventuelle de milieux aquatiques de plutôt bonne qualité écologique. En effet cette espèce ne supporte pas les points d'eau artificiels, aux berges abruptes exemptes de végétation. Trois lieux concentrent les observations de crapaud commun sur la commune de Meylan : le parc de l'île d'Amour, le secteur du lac de la Taillat, et l'étang du cœur vert.

Ces espèces sont toutes inscrites sur la liste des statuts de conservation de la faune sauvage de l'Isère. Elles sont classifiées en « quasi menacé ». Le risque de disparition de ces espèces existe, notamment en raison de la fragmentation des habitats et la disparition des zones humides.

La salamandre tachetée est le plus gros urodèle (amphibien à queue) de France.. C'est une espèce inféodée aux boisements, à proximité des points d'eau et des ruisseaux. Si la vie de la



Salamandre tachetée (© R. FONTERS)

salamandre est essentiellement terrestre, la femelle met bas des larves aquatiques : l'accès à l'eau est donc essentiel à l'espèce. L'enjeu pour cette espèce est essentiellement la préservation de ses habitats. La fragmentation des boisements, les infrastructures linéaires peuvent contribuer à la diminution des populations. Sur la commune de Meylan, l'espèce a été observée au pied des falaises, dans le nord de la commune, mais il est probable qu'elle soit présente ailleurs. La salamandre n'est pas menacée de disparition en Isère d'après la liste des statuts de conservation.

## Oiseaux

Meylan compte 191 espèces d'oiseaux recensées. Parmi ces espèces un certain nombre sont protégés et/ou inscrits à l'article I de la directive oiseaux. Cette directive vise à préserver, à maintenir, à rétablir les biotopes et les habitats des espèces inscrites à l'article 1er de cette directive. Certaines espèces sont menacées de disparition, inscrites sur les listes d'alertes régionales ou départementales. Pour chaque grand type d'habitat naturel de la commune, une espèce est présentée.

Les zones humides, sous la forme de rivière, d'étang ou lac sont nombreuses sur la commune de Meylan. Ce sont des habitats fort appréciés de la faune sauvage qui y trouvent à la fois la nourriture, et des abris pour nicher. Les zones humides équilibrées sont en général riches en biodiversité. Parmi les nombreuses espèces de zone humides qui ont été observées sur l'emprise de la commune, certaines sont seulement de passage. Le Grésivaudan est un couloir de migration et les plans d'eau servent de zone de repos à des espèces en transit, notamment les canards ou les échassiers (aigrette, crabier chevelu, échasse blanche, etc).

Une des espèces qui peut néanmoins être observée toute l'année sur la commune est le martin-pêcheur d'Europe. Ce petit oiseau bleu et orange, plutôt discret, est un remarquable pêcheur. Il plonge depuis son perchoir, nage quelques volées sous l'eau pour récupérer sa pitance. Il niche



Martin-pêcheur d'Europe (© G. Bourderionnet)

dans les berges d'une rivière ou d'un plan d'eau. Consommateur de poissons, mais aussi de larves d'insectes, de mollusques, de batraciens, il fréquente les cours d'eau de bonne qualité (peu ou pas pollués), équipés de perchoirs naturels d'où il chasse. Sa présence atteste une bonne qualité écologique du cours d'eau. « Espèce parapluie » des zones humides, toute action de gestion favorable pour cette espèce aura un impact bénéfique sur les autres espèces. Le martin-pêcheur a été régulièrement observé sur la commune de Meylan, tous les ans, ou presque le long de l'Isère et dans le secteur de l'étang du cœur vert.

La forêt est présente sur les coteaux de Chartreuse qui dominent la commune, parsemée au gré des parcs et des jardins de différentes tailles jusqu'aux cordons forestiers des bords de l'Isère que l'on appelle 'ripisylve'. La forêt joue un rôle majeur dans les trames de déplacement des espèces. C'est en forêt qu'on observe le plus souvent la plus grande diversité d'espèces, puisque les individus inféodés à d'autres milieux viennent aussi parfois y trouver gîte et nourriture.



Pic noir (© A.Rae Wikipedia)

Il est le plus grand des pics européens et c'est une espèce typiquement forestière : le pic noir. Il tambourine sur les troncs d'arbres pour trouver sa nourriture puisqu'elle se compose notamment des insectes présents dans les bois, souvent âgés, et aussi pour construire une loge qui abritera sa nichée. Le pic noir a besoin d'arbres morts ou anciens, la senescence des forêts est essentielle à son maintien. Favoriser le pic noir c'est aussi permettre à d'autres espèces de pics, mais aussi à toutes les espèces cavernicoles, de disposer de gîtes et de nourriture. Sur la commune de Meylan, le pic noir a été observé des ripisylves de l'Isère jusqu'en haut des coteaux chartrousins.

Martin-pêcheur d'Europe et pic noir ne sont pas menacés d'extinction en Isère. Mais leur préservation implique le maintien d'une bonne qualité de l'écosystème qui les héberge et donc aussi pour les autres espèces inféodées à ces milieux.



Hirondelle de fenêtre (© A.Gagne)



Hirondelle rustique (© A.Gagne)

Les hirondelles de fenêtre et rustique viennent tournoyer autour des maisons et des bâtiments agricoles dès l'arrivée des beaux jours. Il en existent plusieurs espèces, ces deux espèces sont celles rencontrées le plus fréquemment sur la commune.

Elles construisent un nid de terre sur une façade de maison ou sur un hangar agricole. Pour faire leur nid l'hirondelle rustique et l'hirondelle des rivage ont besoin d'eau et de terre, ce qui les pousse à se rapprocher des milieux agricoles, puis pour assurer l'élevage des jeunes, elles consomment de nombreux insectes. Malheureusement, les pratiques agricoles ont été modifiées depuis le milieu du siècle dernier, l'usage des insecticides a drastiquement fait diminuer les stocks de nourriture pour les espèces insectivores et la diminution d'espaces pour nicher a fait chuter les populations. Le Muséum national d'histoire naturelle estime que depuis 30 ans, 42 % des hirondelles rustiques et 39% des hirondelles de fenêtre ont disparu. Ces deux espèces sont inscrites sur la liste des statuts de conservation de la faune sauvage de l'Isère en « quasi menacé ». Les observations de passage sont réparties de manière quasiment homogène sur la commune de Meylan. Par contre, la nidification est très rare. L'hirondelle de fenêtre n'est plus nicheuse certaine depuis 1991. L'hirondelle rustique est un peu plus présente, mais la dernière observation de nidification certaine remonte à 2015.

Sous nos latitudes, les espaces sont maintenus ouverts notamment grâce à l'activité agricole. Pâturages, cultures, fauches permettent de conserver des milieux ouverts favorables à des espèces n'affectionnant pas la forêt. L'exposition et le type de sol peuvent faire que les espaces ouverts soient des pelouses sèches où la végétation est bien particulière et convient aux espèces thermophiles.

La pie-grièche écorcheur est une espèce migratrice qui arrive sous nos latitudes au milieu du printemps. Cette espèce thermophile apprécie les coteaux secs, les espaces ouverts, les prairies qui commencent à s'enfricher. En effet cette espèce insectivore a la particularité de capturer ses



Pie-grièche écorcheur (© E. Dupoux)

proies et de les empaler sur une épine de buisson (ou sur du fil barbelé). Cette espèce est en danger d'extinction, inscrite sur la liste des statuts de conservation comme « quasi menacée ». En effet, les suivis d'abondance des oiseaux effectués annuellement mettent en évidence une chute significative des effectifs de cette espèce. A l'instar des autres espèces présentées précédemment, la pie-grièche écorcheur est aussi une « espèce parapluie », sa présence atteste de la bonne qualité d'un milieu pour le cortège des espèces thermophiles. Le statut de nidification de la Pie-grièche écorcheur reste à prouver sur la commune de Meylan.

## Reptiles

Sur la commune, sept espèces de reptiles ont été observés, ce groupe d'espèces comprend les serpents et les lézards. Plutôt discrets en général, leur observation a lieu en général à la belle saison car par temps froids ces espèces sont très peu actives. L'espèce présentée ci-dessous est plutôt commune mais caractéristique des habitats à Meylan.

La couleuvre verte et jaune est présente dans tout le département jusque plus de 1000m d'altitude. Ce serpent de grande taille (jusque 1m50 pour les plus grands spécimens) occupe des habitats divers bénéficiant d'un ensoleillement maximal.



Couleuvre verte et jaune (© B. Fonters)

Au printemps, lors de la période d'accouplement, les mâles parcourent de longues distances à la recherche des femelles. Nombreux sont ceux qui se font écraser sur la route. En effet, comme pour de nombreuses espèces qui se déplacent, les infrastructures de transport ont un impact sur les populations. Il faut donc intégrer les questions de trame verte et bleue dans nos territoires pour limiter les risques d'écrasement et faciliter le déplacement de la faune entre les réservoirs de biodiversité. La couleuvre verte et jaune a été observée dans la plaine de Meylan, dans les parcs urbains ou au bord de l'Isère.

## Mammifères

Sur la commune de Meylan, 46 espèces de mammifères ont été observées. Parmi elles, on trouve 20 espèces de chauves-souris. Deux espèces patrimoniales ont été choisies pour la commune de Meylan.



Couleuvre verte et jaune (© B. Fonters)

Le hérisson d'Europe peut facilement être observé à la nuit tombée, ce petit mammifère très sympathique aux yeux des citoyens vit dans les jardins, les milieux boisés ou les haies, les friches. Amis des jardiniers, il consomme de grandes quantités de mollusques, mais paie malheureusement un lourd tribut à la circulation routière. En effet, le territoire d'un hérisson fait plusieurs hectares où les individus se déplacent. Nos écosystèmes sont constellés de linéaires routiers qui présentent un réel danger pour l'espèce. En Isère, le hérisson est inscrit sur la liste des statuts de conservation, « quasi menacé ».



Rat des moissons (©Hecke CC BY-SA 3 wikimedia.org)

Le rat des moissons est une espèce très discrète, ce petit mammifère vit proches des champs de céréales dont il se nourrit, potentiellement à proximité de zones humides. Il consomme aussi des insectes, des fruits, des baies, des jeunes pousses d'herbe, etc. La diminution des zones humides, la raréfaction des insectes, la potentielle nuisance qu'il représente dans les champs cultivés ont impacté l'espèce qui est aujourd'hui classée « vulnérable » sur la liste des statuts de conservation départementale.

Une observation a été réalisée proche de la rivière Isère. C'est une espèce rare dans le département.



## 2 - LES CONNAISSANCES FLORE SUR MEYLAN

### A - INVENTAIRE DE LA FLORE DE L'ISÈRE (INFLORIS ET PIFH)

#### Infloris

INFLORIS est une base de donnée dédiée à la flore sauvage de l'Isère, mise en place et gérée par GENTIANA en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Isère depuis 2002. Elle compile plus de 500000 données de flore vasculaire et de bryophytes (mousses, hépatiques, anthocérotes) sur l'ensemble de l'Isère. Les observations sont faites par des botanistes professionnels, dont les salariés de GENTIANA, mais aussi par tous ceux, adhérents ou non, qui nous font parvenir leurs données. A cet effet, un formulaire de saisie en ligne est disponible sur le site <http://www.floreisere.fr>. Des cartes de répartition par espèces et des synthèses par communes réalisées à partir de ces données sont également disponibles sur ce site.

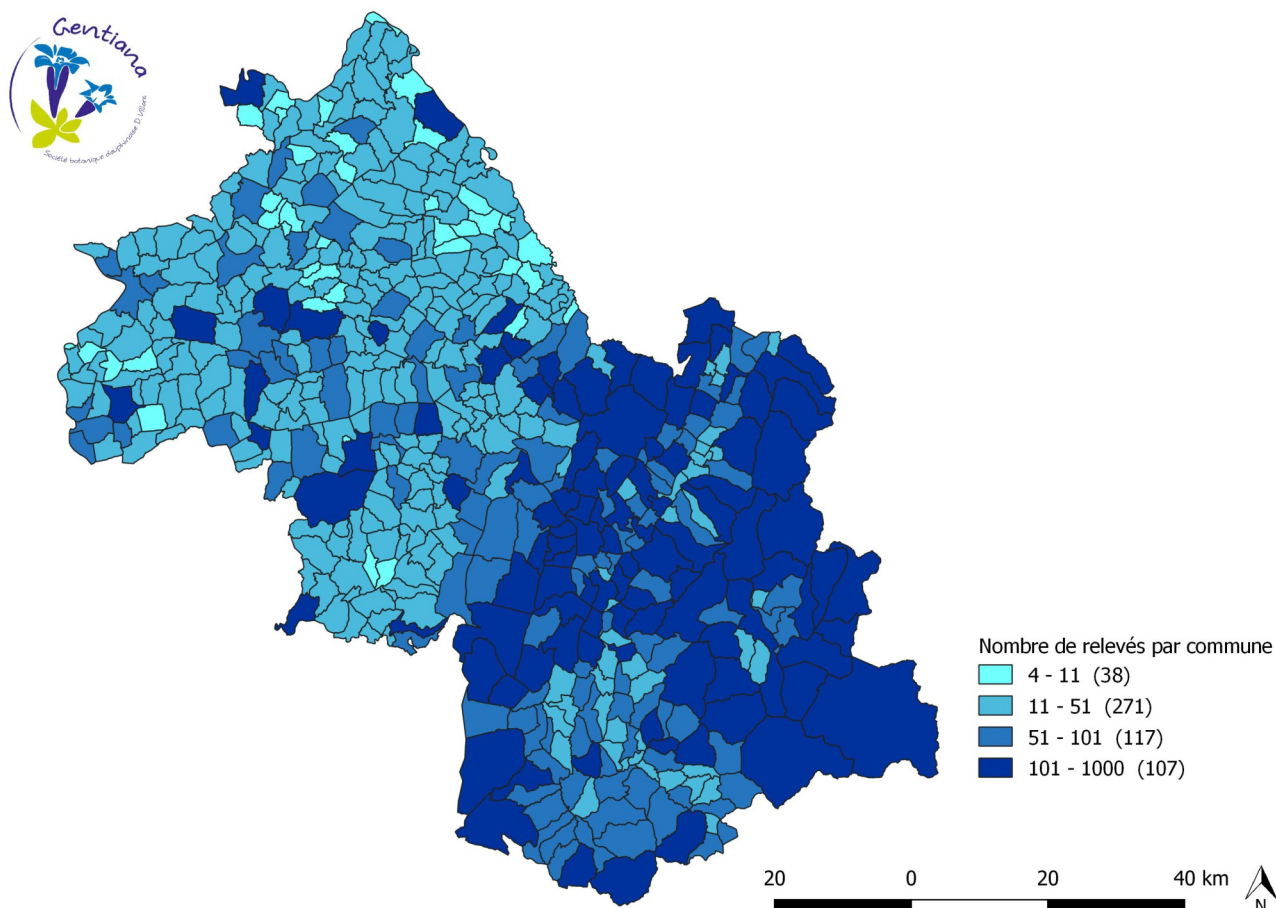


Figure 6 : répartition spatiale des relevés flore de la base de donnée INFLORIS à l'échelle de l'Isère

## Pôle d'Information Flore et Habitats (PIFH)

Riche de 5 millions de données relatives à la flore vasculaire régionale, et de 19 000 données relatives à la bryoflore (mousses, hépatiques, anthocérotes), le Pôle d'information flore-habitats (PIFH) a vocation à mutualiser et à mettre à disposition les données floristiques existantes en Rhône-Alpes collectées par l'ensemble des acteurs volontaires, rassemblées et validées par les Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central, opérateurs du Pôle. Il constitue la déclinaison régionale du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP).

La création du Pôle résulte d'une volonté conjointe de la Région Rhône-Alpes et de la DREAL Rhône-Alpes exprimée dès 2007 à laquelle se sont associés les huit Départements de Rhône-Alpes (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie).

## B - LES DONNÉES FLORE SUR MEYLAN

Une analyse des connaissances sur la flore de Meylan a pu être réalisée à partir des bases de données précédemment citées.

### Répartition de la pression d'observation

La pression d'observation correspond à la répartition des observations sur le territoire. Elle est inégalement répartie sur la commune de Meylan (cf. figure 2). Les sites les mieux connus sont le Parc de l'île d'amour, la boucle de la Taillat, les berges de l'Isère et les pelouses sèches situées à l'amont du chemin de Rochasson au niveau de la limite communale avec Corenc. A l'inverse les zones urbaines et les zones cultivées ont été moins prospectées. Les secteurs de boisements et d'éboulis situés au pied des falaises du St-Eynard sont également moins connus.

### Synthèse des observations

Un relevé floristique géolocalisé peut contenir plusieurs dizaines d'observations d'espèces différentes.

La base de données INFLORIS compte 1332 observations sur la commune de Meylan et celle du PIFH 1220 pour un total de 2552 observations. 44 observateurs ont participé à ces inventaires. Les différents relevés ont permis de noter 581 taxons différents. Ce qui place Meylan parmi les 100 communes les plus riches floristiquement de l'Isère (par rapport aux données connues).

La liste des taxons observés est disponible en annexe.



## Répartition des données flore existantes sur la communes de Meylan



Figure 7 : pression d'observation de la flore sur la commune de Meylan

## C - ESPÈCES PATRIMONIALES

Une espèce patrimoniale est une espèce qui possède un statut réglementaire de protection ou une espèce menacée inscrite sur une liste rouge (nationale ou régionale).

Sur la commune de Meylan 10 espèces patrimoniales ont été revues récemment et 5 autres correspondent à des données anciennes douteuses ou a rechercher (cf. tableau 1). Parmi ces dernières la Marguerite de la Saint Michel (Aster Amellus) est à rechercher. Elle a été noté sur la commune au XIXème siècle mais est encore potentiellement présente sur les coteaux secs situés à l'amont des zones urbanisées. Les autres semblent plus douteuses aux vu des milieux existants actuellement sur la commune.

Nom_scientifique	nom_vema	statut_regl	LRR
Typha minima Funck, 1794	Petite massette, Massette grêle	Protection régionale Rhône-Alpes, Protection nationale (annexe I), Convention de Berne (annexe I)	EN
Teucrium scordium L., 1753	Germandrée des marais	Protection régionale Rhône-Alpes	EN
Calamagrostis pseudophragmites (Haller f.) Koeler, 1802	Calamagrostide faux-phragmite, Calamagrostide faux Roseau		EN
Erodium malacoides (L.) L'Hér., 1789			VU
Veronica acinifolia L., 1762	Véronique à feuilles de sarriette		VU
Juncus alpinoarticulatus subsp. fuscoater (Schreb.) O.Schwarz, 1949		Protection régionale Rhône-Alpes	NT
Thalictrum flavum L., 1753	Pigamon jaune, Pigamon noircissant		NT
Cirsium monspessulanum (L.) Hill, 1768	Cirse de Montpellier	Protection régionale Rhône-Alpes	NT
Chaenorrhinum origanifolium (L.) Kostel., 1844	Linaira à feuilles d'origan, Petite linaira à feuilles d'origan		NT
Daphne cneorum L., 1753	Daphné camélee, Thyméléée	Protection régionale Rhône-Alpes	LC
Juniperus thurifera L., 1753	Genévrier thurifère, Genévrier d'Espagne	Protection régionale Rhône-Alpes	LC

Données anciennes douteuses ou a rechercher			
Coriaria myrtifolia L., 1753	Corroyère à feuilles de myrte, Redoul, Herbe-aux-tanneurs		NT
Euphorbia palustris L., 1753	Euphorbe des marais	Protection régionale Rhône-Alpes	EN
Sparganium emersum Rehmman, 1871	Rubadier émergé	Protection régionale Rhône-Alpes	LC
Aster amellus L., 1753	Marguerite de la Saint-Michel, Etoileée	Protection nationale (annexe I)	EN

Tableau 2 : liste des espèces patrimoniales présentes sur Meylan

LC «Least concern», préoccupation mineure

NT « Near threatened », quasi menacé

VU « Vulnerable », vulnérable

EN « Endangered », en danger

La localisation des espèces patrimoniales sur Meylan est présentée dans la figure 8.



## Localisation de la flore patrimoniale sur la commune de Meylan

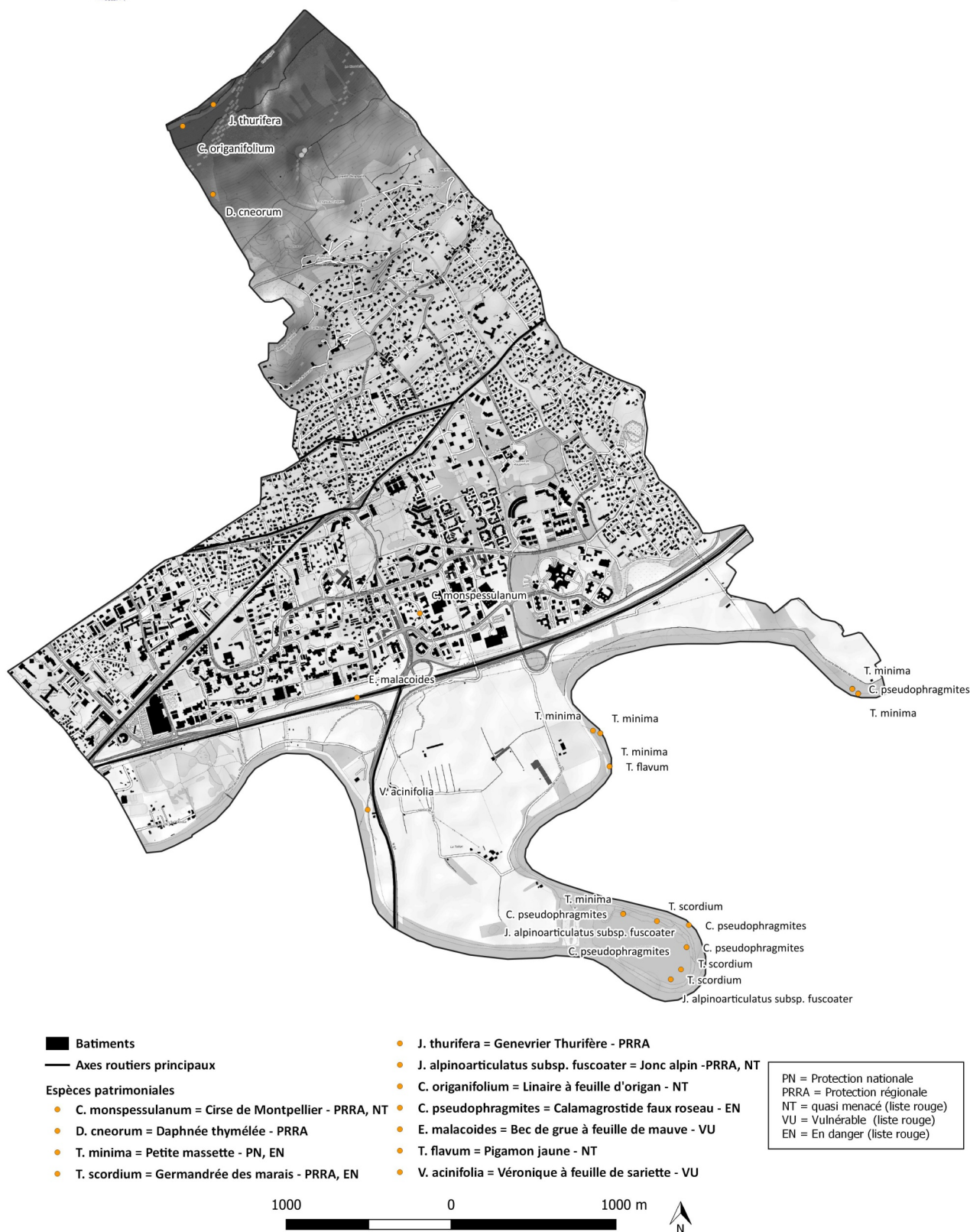


Figure 8 : localisation de la flore patrimoniale observée sur la commune de Meylan



*Petite linaira à feuilles d'origan*

### **Petite linaira à feuilles d'origan (*Chaenorrhinum organifolium* (L. Kostel)**

Plantaginacées

Statut : Liste rouge Rhône-Alpes (NT)

Taille : 8 à 25cm

Floraison : Avril-octobre

Type biologique : Hémicryptophyte

#### Description

Plante bisannuelle ou vivace de 8 à 25 cm, pubescente-glanduleuse, à tiges nombreuses, diffuses-ascendantes ; feuilles inférieures rapprochées, opposées, atténuées en pétioles, obovales, un peu charnues ; fleurs bleuâtres, à gorge ouverte, axillaires, écartées, en grappes lâches feuillées ; pédoncules dressés ; calice poilu-glanduleux, à lobes linéaires-obtus ; corolle de 8 à 15 mm, dépassant longuement le calice, à éperon conique, obtus, deux à quatre fois plus court qu'elle ; capsule ovoïde-oblique, plus courte que le calice ; graines ovoïdes, à côtes presque lisses.

#### Écologie

Présente des plaines méditerranéennes jusqu'à 1 800 m d'altitude, cette espèce colonise les fissures de parois rocheuses et, plus marginalement, les vieux murets.

#### Répartition

France méridionale, des Alpes aux Cévennes et aux Pyrénées. En Rhône-Alpes, présente naturellement dans le sud de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère, cette espèce a récemment été découverte sur des murets de l'Ain.



*Cirse de Montpellier*

### **Cirse de Montpellier (*Cirsium monspessulanum* (L.) Hill)**

Astéracées

Statut : Protection régionale Rhône-Alpes – Liste rouge régionale (NT)

Taille : 30 - 150 cm

Floraison : Juin - Août

Type biologique : Hémicryptophyte

#### Description

Ce cirse à tige élancée est non épineux. Les feuilles, sessiles, entières, allongées et arrondies au sommet, sont bordées par des poils raides, non piquants. Leur limbe mou se prolonge un peu sur la tige créant ainsi deux petites « ailes ». La taille et le nombre de feuilles décroissent vers le haut de la plante, de sorte que l'inflorescence, en forme de panicule, paraît toute dénudée. Les fleurs, pourpres, sont groupées en capitules pédonculés. Ceux-ci sont entourés de bractées terminées en épine courte et tachées de noir au sommet.

Les caractéristiques des feuilles du Cirse de Montpellier permettent de le distinguer facilement des autres cirses du département. Cependant, l'hybride assez fréquent entre ce cirse et le Cirse des marais (*Cirsium palustre* (L.) Scop.), le *Cirsium* x *jouffroyi* Neyra & E. G. Camus a des caractères intermédiaires qui le rendent parfois difficile à distinguer de ses parents.

### Écologie

Espèce des zones humides méridionales, le Cirse de Montpellier affectionne des biotopes plutôt dégagés sur calcaire ou marne, aux étages collinéen et montagnard. Sources, suintements sur tufs, bords de ruisseaux, bas-marais alcalins, roselières, lisières de ripisylves sont les différents milieux susceptibles de l'accueillir.

### Répartition

Cette espèce, distribuée sur l'ouest du bassin méditerranéen, s'étend au nord de son aire de répartition dans le quart sud-est de la France. Elle est présente au sud d'une ligne Pyrénées - Haute-Savoie. Une cinquantaine de stations sont connues en Isère, avec une répartition très inégale. Les plus fortes densités de populations se rencontrent au sud du département, dans le Trièves. Des stations plus isolées sont présentes en Matheysine, Vercors, Basse Vallée de l'Isère, Grésivaudan et Chartreuse.

### Menaces et conservation

Le Cirse de Montpellier est assez rare en Isère. Sa situation en limite d'aire de distribution et ses habitats de zones humides, particulièrement fragiles et menacés, le rendent vulnérable. Implanté souvent le long des ruisseaux, les opérations de curage, de captage et de recalibrage le font régresser. Quelques belles stations sont protégées par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur l'Espace Naturel Sensible communal du marais des Sagnes au Sappey-en-Chartreuse et sur l'Espace Naturel Sensible départemental du marais de Monfort à Crolles (Grésivaudan). Aucune action de préservation n'est malheureusement engagée à ce jour dans le Trièves.



*Daphné caméléon*

### **Daphné caméléon (Daphne cneorum L.)**

Thyméléacées

Statut : Protection régionale Rhône-Alpes

Taille : 10 - 30 cm

Floraison : Avril - Mai

Type biologique : Chaméphyte

### Description

Les rameaux de ce sous-arbrisseau couché sont velus, tortueux, écartés les uns des autres en tous sens. Les feuilles, persistantes et coriaces, sont réparties régulièrement sur ces derniers. Elles sont glabres, ovales-spatulées, parfois échancrées à l'extrémité. Les fleurs, velues et très odorantes, sont groupées par six à dix en bouquets à l'extrémité des rameaux. Elles sont formées de quatre sépales rose vif soudés en tube à la base. Le fruit est une petite baie ovoïde, velue, jaunâtre puis brunâtre à maturité.

En Isère, ce daphné ne peut être confondu avec aucun autre. Il présente une forme qui diffère légèrement du type : la variété de Verlot (*Daphne cneorum* var. *verloti* (Gren.) Meisn.). Ses feuilles sont plus longues, plus étroites et à bords parallèles. Elles sont également aiguës et munies d'une courte pointe dans l'échancrure de l'extrémité.

### Écologie

Cette plante de pleine lumière se développe aux étages montagnard et subalpin, plus rarement à l'étage collinéen, dans des pelouses sèches sur calcaire. Le sol de ses stations est toujours superficiel et bien drainé, parfois très rocailloux en pied de paroi.

### Répartition

Le Daphné camélée est une plante des montagnes du sud de l'Europe.

En France, il se rencontre surtout au sud d'une ligne Bordeaux - Grenoble, mais aussi dans l'Est et le Jura où il est très rare.

La plupart des stations iséroises actuelles sont situées dans le sud du Vercors et en Trièves, au voisinage des crêtes limitrophes de la Drôme et des Hautes-Alpes. Il est nettement plus rare et très localisé dans le sud de la Chartreuse, à proximité de Grenoble, sur les communes de Corenc et de Meylan. Dans ce secteur, les populations sont à rattacher à la variété verloti.

### Menaces et conservation

Ce sous-arbrisseau, très décoratif et agréablement parfumé à la floraison, est convoité par de nombreux amateurs de jardins alpins. Aussi, bien qu'il soit cultivé et commercialisé comme plante ornementale, les prélèvements dans son milieu naturel persistent et contribuent largement à sa raréfaction dans le département de l'Isère. Le pastoralisme peut localement contribuer à amoindrir ses populations lorsque la conduite des troupeaux se trouve concentrée sur certaines stations.

Quelques populations situées dans la Réserve Naturelle Nationale des Hauts Plateaux du Vercors bénéficient de mesures de protection réglementaire, mais les autres, d'accès généralement facile, sont vulnérables.



Bec-de-grue à feuilles de mauve

### **Bec-de-grue à feuilles de mauve (Erodium malacoides (L.) L'Hér)**

Géraniacées

Statut : Liste rouge Rhône-Alpes (VU)

Taille : 10-40 cm

Floraison : Avril-juillet

Type biologique : Thérophyte

### Description

Plante annuelle, pubescente-glanduleuse, à racine pivotante. Tiges de 10-40 cm, couchées ou ascendantes. Feuilles ovales, obtuses, un peu en coeur à la base, toutes crénelées ou superficiellement lobées, ou les inférieures subtrilobées. Fleurs lilacées, 3-8 en ombelles sur des pédoncules plus longs que la feuille. Pédicelles 2-4 fois plus longs que le calice. Bractéoles largement ovales-obtuses. Sépales mucronés, à 3-5 nervures. Pétales obovales, non contigus, dépassant peu le calice. Filets des étamines glabres. Bec du fruit long de 2-3 cm, grêle. Arêtes à 4-5 tours de spire.

### Écologie

Bords des chemins, décombres.

### Répartition

Europe méridionale ; Asie occidentale ; Afrique septentrionale. Dans tout le Midi, et dans l'Ouest jusqu'à la Manche ; Corse.





Jonc à deux tranchants

**Jonc à deux tranchants (*Juncus alpinoarticulatus*  
*Chaix subsp. fuscoater* (Schreb.) O.Schwarz**

Joncacées

Statut : Protection régionale Rhône-Alpes

Taille : 15 - 40 cm

Floraison : Juillet - Août

Type biologique : Géophyte rhizomateux

### Description

Cette plante rhizomateuse est reconnaissable en premier lieu aux colonies lâches de tiges verticales et dressées qu'elle forme dans la végétation des zones humides. Les feuilles, cylindriques, sont plus ou moins comprimées. L'inflorescence est dressée et porte dix à trente glomérules de fleurs. Les tépales sont tous obtus et longuement dépassés par la capsule fructifère à maturité.

Le Jonc à deux tranchants est proche du Jonc articulé (*Juncus articulatus* L.), espèce faiblement rhizomateuse, aux tépales externes aigus. Ce dernier caractère est toutefois moins marqué chez les individus âgés dont les tépales sont fréquemment abîmés.

Il peut être aussi confondu avec le jonc comprimé (*Juncus compressus* Jacq.), qui présente un port semblable mais dont les feuilles sont plates et non cylindriques.

Enfin, l'espèce type, le Jonc alpin (*Juncus alpinoarticulatus* Chaix subsp. *alpinoarticulatus*) se distingue par un nombre de glomérules de fleurs plus réduit (au maximum dix). En outre, c'est une espèce des marais d'altitude qui descend rarement en dessous de 1200 m.

### Écologie

Ce jonc aime le soleil. Il pousse aux étages collinéen et montagnard, aussi bien dans les bas-marais alcalins que dans les dépressions humides inondées une partie de l'année (par exemple à proximité d'étangs ou de gravières).

### Répartition

Cette espèce d'Europe centrale est présente en France sur une large partie est du territoire, notamment le long des cours d'eau alpins. Sa répartition exacte est cependant mal connue en raison de la confusion avec d'autres espèces de joncs.

En Isère, le Jonc à deux tranchants est présent dans la vallée du Grésivaudan et dans les marais alcalins de Chartreuse et de l'Île Crémieu. En raison de la difficulté de détermination de cette espèce, il est possible que sa fréquence soit sous-estimée.

### Menaces et conservation

Les menaces qui pèsent sur ce jonc sont identiques à celles qui concernent les espèces des milieux humides : remblaiement, assèchement, eutrophisation. Les stations situées à proximité immédiate des gravières ou des étangs sont également menacées par la pratique de la pêche sportive, qui nécessite un remodelage des berges peu propice au développement d'une végétation amphibie.



Genévrier thurifère

**Genévrier thurifère, Genévrier porte-encens  
(Juniperus thurifera L.)**

Cupressacées

Statut : Protection régionale Rhône-Alpes

Taille : 2 - 10 m

Floraison : Avril - Mai

Type biologique : Phanérophyte

### Description

Cet arbre au port dressé-pointu possède un feuillage persistant vert bleuâtre. Sa résine dégage une odeur d'encens caractéristique. Les feuilles, en forme d'écailles aiguës mais non piquantes, sont fixées aux rameaux par paires opposées et imbriquées à angle droit. Le fruit est globuleux, relativement gros (7 à 8 mm), vert puis violet foncé à maturité.

Il peut être confondu avec des thuyas échappés de jardins, mais les fruits de ceux-ci sont de petits cônes bruns ovoïdes-allongés, à écailles imbriquées.

Ses rameaux ressemblent à ceux du Genévrier sabine (*Juniperus sabina* L.). Ce dernier est un arbrisseau nain de montagne, très étalé et rampant, à fruits petits (4 à 5 mm), dont la résine a une odeur désagréable, bien éloignée de celle de l'encens.

### Écologie

Ce genévrier s'installe dans des pentes calcaires chaudes et arides ainsi qu'en pleine paroi rocheuse, aux étages collinéen et montagnard.

C'est une essence d'affinité steppique, adaptée au climat des vallées internes des Alpes. En Isère, sa position à la fois occidentale et septentrionale le fait entrer en concurrence avec le Buis et l'oblige à s'installer sur des versants souvent très escarpés.

### Répartition

Cet arbre est distribué dans les montagnes environnant le bassin méditerranéen occidental. Son aire de répartition actuelle englobe le centre de l'Espagne, le sud du Maroc, les Aurès (Algérie) et le sud-est de la France.

Il n'est connu en France que dans le Dauphiné, la Provence, les Alpes-Maritimes, la Corse et les Pyrénées, où il semble très rare.

En Isère, il est présent en Chartreuse méridionale, le long du Vercors septentrional, et dans la moyenne vallée de la Romanche.

### Menaces et conservation

Dans ses stations iséroises, le Genévrier thurifère reste souvent chétif et forme des peuplements très disséminés, sans intérêt sylvicole. Il est exposé aux incendies (tel celui du Néron en 2003) et, dans les versants raides et instables, aux chutes de pierres.



*Calamagrostide faux-phragmite*

**Calamagrostide faux-phragmite (Calamagrostis pseudophragmites (Haller f.) Koeler)**

Poacées

Statut : Liste rouge Rhône-Alpes (EN)

Taille : 60 à 150 cm

Floraison : Juillet-Août

Type biologique : Hémicryptophyte

Description

Plante vivace à tiges hautes de 60 à 150 cm. Feuilles scabres sur toute la face supérieure, glabres ; ligule longue de 4 à 12 mm. Inflorescence pyramidale fréquemment penchée au sommet ; épillets longs de 5 à 7 mm, à glumes inégales très étroitement acuminées ; lemnes à 3 nervures, à arête implantée au sommet de la lemme, environ aussi longue qu'elle (3mm) ; anthères en forme de croix.

Écologie

A l'étage planitiaire. En situations ensoleillées et fraîches, sur des substrats neutres, souvent riches, souvent graveleux ou sableux. Alluvions des cours d'eau et des grandes vallées alluviales.

Répartition

Présent dans un petit quart sud-est de la France, avec comme limite ouest le Rhône et comme limite nord les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, si l'on excepte sa présence en Alsace. En Rhône-Alpes, principalement dans les grandes vallées alluviales : vallées du Rhône, vallée de l'Isère, vallée de l'Arc, vallée de l'Arve, vallée de la Drôme. Régulier en Arve-Giffre et Oisans.



*Germandrée des Marais*

**Germandrée des Marais (Teucrium scordium L.)**

**Germandrée des marais, Germandrée d'eau**

Lamiacées

Statut : Protection régionale Rhône-Alpes – Liste rouge Régionale (EN)

Taille : 5 - 30 cm

Floraison : Juillet - Septembre

Type biologique : Hémicryptophyte

Description

Par la multiplication végétative de ses stolons, la Germandrée des marais forme parfois des populations denses aux nombreuses tiges. Celles-ci sont hérissées de poils à la base et portent des feuilles opposées, sessiles, crénelées-dentées, velues elles aussi. Les fleurs, disposées par une à quatre à l'aisselle des feuilles supérieures, sont toutes tournées du même côté. La corolle, rose pourpre, s'échappe d'un calice en tube terminé par cinq dents. Comme chez toutes les germandrées, celle-ci ne possède pas de lèvre supérieure et sa lèvre inférieure est découpée en cinq lobes. La plante dégage une légère odeur d'ail.

## Écologie

La Germandrée des marais est une espèce pionnière de sols riches en bases temporairement humides, parfois même inondés. Elle est observée à l'étage collinéen, préférentiellement sur des berges d'étangs ou d'anciennes gravières, dans des mares temporaires, mais également sur des espaces dénudés au sein de prairies inondables et de formations à grandes laïches.

## Répartition

Cette espèce eurasiatique est présente sur une large partie du territoire français. Elle est rare et en régression dans plusieurs régions, dont la région Rhône-Alpes. Elle est absente de quelques départements du Limousin, de l'Auvergne et de l'ouest des Pyrénées.

En Isère, l'espèce est connue d'une trentaine de stations, essentiellement localisées dans le nord du département. Elle est répartie sur une vingtaine d'étangs de l'Île Crémieu mais sa présence en plaine est plus sporadique. Elle est observée notamment sur d'anciennes gravières du Grésivaudan, en Bas-Dauphiné, dans la Plaine de Bièvre, au bord du Lac de Paladru (Monts du Chat), en Trièves et en Matheysine.

## Menaces et conservation

La Germandrée des marais, espèce rare en Isère, est menacée par la destruction de ses habitats. Les causes sont multiples : régulation des niveaux d'eau, aménagement et profilage de berges sur les étangs de pêche, drainage et assèchement des marais... De belles populations sont préservées sur l'Espace Naturel Sensible de la Taillat.



*Pigamon Jaune*

## **Pigamon Jaune (Thalictrum flavum L.)**

Renonculacées

Statut : Liste Rouge Régionale (NT)

Taille : 60-150cm

Floraison : Juin-Août

Type biologique : Hémicryptophyte

## Description

Plante à rhizome court ou allongé. Tige élevée, dépassant souvent 1 mètre, droite, cannelée, creuse, compressible, verte et glabre. Feuilles plus longues que larges, ovales, bi-tripennatiséquées, à folioles ovales ou oblongues en coin, non globuleuses. Gainés à oreillettes plus larges qu'elles. Fleurs jaunâtres, dressées, rapprochées en glomérules denses, formant une panicule corymbiforme compacte. Etamines dressées, à anthères mutiques. Carpelles courts, ovoïdes ou arrondis, très obtus, à côtes peu saillantes.

## Ecologie

Prés humides, fossés, marais.

## Répartition (Rhône-Alpes)

Dans presque toute la France. Peu fréquente en Rhône-Alpes.



Petite massette

## **Petite massette (Typha minima Funck)**

Typhacées

Statut : Protection nationale et régionale – Liste rouge régionale (EN)

Taille : 30 - 80 cm

Floraison : Mai - Juillet

### Description

Les nombreux rhizomes de la Petite massette la font croître en populations denses. Les pousses stériles ont une allure de joncs. Les feuilles, groupées par quatre à six, sont généralement glauque grisâtre. Elles sont larges de 1 à 3 mm et ont une section vaguement triangulaire. La tige florifère ne porte généralement que des gaines foliaires ou des feuilles courtes. L'inflorescence est formée de deux épis successifs, longs de 2 à 4 cm chacun, séparés par un court intervalle. L'épi mâle occupe le sommet de la tige. L'épi femelle, brun foncé, forme une « massue » globuleuse-ovoïde à maturité, large de 2 cm.

### Écologie

En Isère, la Petite massette est une espèce de lumière au tempérament pionnier qui s'installe le long des grandes rivières de plaine. Elle se développe en dessous du niveau des hautes eaux, sur des sables fluviaux riches en calcaire. Ceux-ci sont de granulométrie variable et parfois couverts de limons. Ses milieux de prédilection sont les berges de bras secondaires à courant lent ou de bras morts récents. En l'absence de crues qui rajeunissent le milieu, la colonisation végétale des berges progresse rapidement vers la saulaie blanche et la Petite massette est étouffée en dix à vingt ans.

### Répartition

Cette espèce eurasiatique a une aire très morcelée qui s'étend, avec de grandes lacunes, jusqu'en Extrême-Orient. En France, elle régresse dramatiquement en Alsace le long du Rhin. Dans les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle est surtout présente dans les vallées de l'Isère et de la Durance. Dans le département, elle existe encore sur le long des rives de l'Isère en amont de Grenoble. En aval, le régime hydrologique de la rivière, fortement influencé par les différents barrages, ne permet le maintien que de populations réduites. Sur les autres cours d'eau (Drac, Romanche), la Petite massette a disparu.

### Menaces et conservation

Les stations de la vallée de l'Isère sont fortement menacées par l'enrochement des berges et l'arasement des îles du lit mineur. Le piégeage des sédiments dans les divers ouvrages hydrauliques (barrages, bassins de décantation, ouvrages de stabilisation) installés sur les affluents de l'Isère est aussi une cause de la régression de l'espèce. Par ailleurs, le réchauffement climatique actuel engendre des crues printanières précoces qui perturbent sa reproduction. La survie de la Petite massette dépend de la conservation de secteurs soumis à la dynamique fluviale et de la prise en compte de ses exigences écologiques dans les projets de protection des crues de l'Isère pilotés par le Conseil général.

### 3 - CARTE PAYSAGÈRE DE MEYLAN

La flore est à la base de la chaîne alimentaire et la végétation structure le paysage. On parle d'habitats pour définir un milieu homogène au niveau des conditions stationnelles (type de sol, géologie, climat...), de la faune et de la flore qui le compose. Ces habitats (pelouse sèches, roselière, vieux mur...) sont regroupés au sein d'ensembles paysagers homogènes au niveau de la composition en habitats. La figure 4 présente la carte de ces ensembles paysagers sur la commune de Meylan.



## Carte des ensembles paysagers de la commune de Meylan

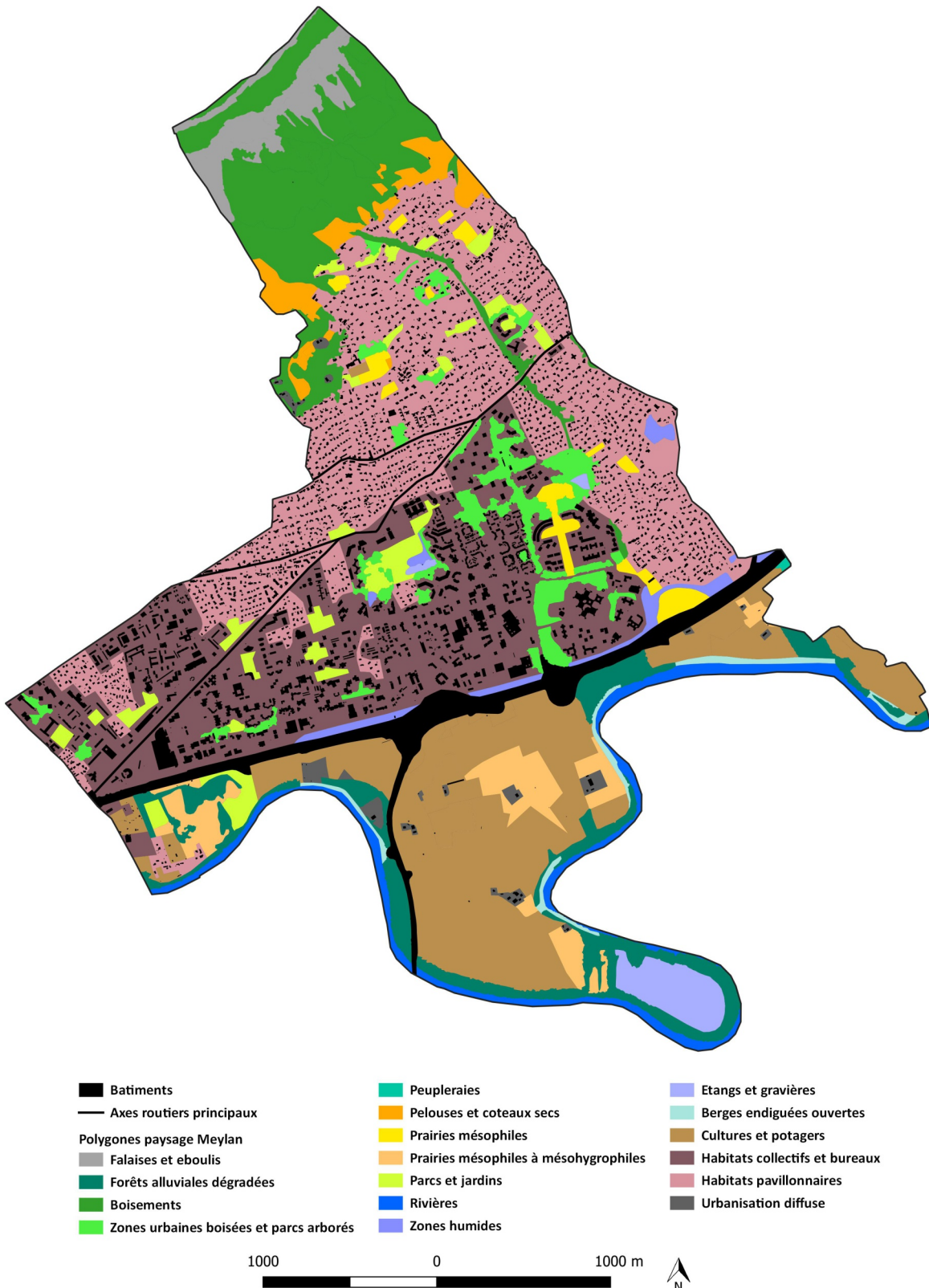


Figure 9 : nombre d'observations par lieu-dit en Isère





Bilan action 2019 ANI32 « ateliers trame verte et bleue » Colombier-Saugnieu - Contrat Unique Bourbre - 18/09/2019  
LPO AuRA délégation territoriale de l'Isère

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Dernière année d'observation	Nombre d'observations	Statut nicheur maximal	esp. Protégée	N° art ble Arrêté 29/10/2009 liste oiseaux	N° annexe de la directive oiseaux où est inscrite l'espèce (si vide = non concerné)	N° annexe Convention Berner	N° annexe directive habitats	Liste statut de conservat bn de l'Isère	LR Région 2008, 2015 pour rept les, maphibiens et chauve-souris	LR France 2016
Oiseau												
Acanthe alpin	Prunella collaris	2015	1		Oui	3		A II				
Acanthe mouche	Prunella modularis	2018	33	Nicheur certain	Oui	3				NT		
Aigle royal	Aquila chrysaetos	2011	1		Oui	3	1	A II			VU	VU
Aigrette garzette	Egretta garzetta	2018	35		Oui	3	1	A II		EN	NT	
Alouette des champs	Alauda arvensis	2018	11	Nicheur possible				A III			VU	NT
Autour des palmiers	Accipiter gentilis	2018	1		Oui	3		A IV/CL				
Autour / Epervier	Accipiter gentilis / nisus	2016	3									
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	2013	1							NA	CR	CR
Bec-croisé des sapins	Loxia curvirostra	2011	1		Oui	3		A II		DD		
Bergeronnette des rizières	Motacilla cinerea	2018	89	Nicheur probable	Oui	3						
Bergeronnette d'Italie (M. cinerea capilla)	Motacilla flaviventris	2010	1		Oui	3						
Bergeronnette grise	Motacilla alba	2018	215	Nicheur certain	Oui	3						
Bergeronnette indéterminée	Motacilla sp.	2016	1									
Bergeronnette printanière	Motacilla flaviventris	2017	6	Nicheur possible	Oui	3		A II		EN	NT	
Bergeronnette printanière (M.F. levis)	Motacilla flaviventris	2010	1									
Bihoreau gris	Nyct borax nyct borax	2015	5		Oui	3	1	A II		EN	VU	NT
Bombus noir	bombus terrestris	2009	1		Oui	3	1	A II		EN	CR	EN
Bondrée apivore	Femis apivora	2015	2		Oui	3	1	A II			NT	
Bouscarle de Cot. I	Cot. I cot. I	2015	3	Nicheur possible	Oui	3		A II			NT	NT
Bouvreuil pivote	Pyrrhula pyrrhula	2019	40		Oui	3					NT	VU
Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	2018	30		Oui	3		A II		CR	VU	EN
Bruant fou	Emberiza cia	2017	2		Oui	3		A II			NT	
Bruant jaune	Emberiza citrinella	2016	6		Oui	3					NT	VU
Bruant zizi	Emberiza hortulana	2016	4	Nicheur possible	Oui	3						VU
Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	2013	2		Oui	3	1	A II		EN	VU	
Buse variable	Buteo buteo	2019	302	Nicheur certain	Oui	3					NT	
Canard colvert	Anas platyrhynchos	2019	300	Nicheur certain								
Canard domestique (origine non naturelle)	Anas platyrhynchos f. domestica	2016	1									
Canard hybride	Anas f. domestica x Anas f. domestica	2016	1									
Canard mandarin	Aix galericulata	2018	57	Nicheur certain						NA	NA	NAs
Canard pilet	Anas acuta	2011	1									NAs
Canard siffleur	Anas penelope	2009	1									NAs
Cazenac mouche	Nucifraga caryocatactes	2011	1		Oui	3		A II				
Chardonnet élégant	Carduelis carduelis	2019	222	Nicheur certain	Oui	3						VU
Chevalier culblanc	Tringa ochropus	2018	15		Oui	3						
Chevalier gambette	Tringa totanus	2017	3									
Chevalier guillemette	Actitis hypoleucos	2018	46	Nicheur probable	Oui	3		A II		EN	EN	NT
Chevalier indéterminé (Tringa)	Tringa sp.	2017	3									
Chevalier sylvain	Tringa glareola	2015	3		Oui	3	1					
Chèvêche d'Athènes	Athene noctua	2019	32	Nicheur certain	Oui	3		A II		VU	VU	
Chocard à bec jaune	Pyrrhocorax graculus	2015	4		Oui	3		A II				
Choucas des tours	Corvus monedula	2018	93	Nicheur certain	Oui	3					NT	
Chouet à huluette	Strix aluco	2018	16	Nicheur probable	Oui	3						
Cigogne blanche	Ciconia alba	2018	14		Oui	3	1	A II		NA	VU	
Cigogne noire	Ciconia nigra	2009	1		Oui	3	1	A II				EN
Cinclon plongeur	Cinclus cinclus	2018	4		Oui	3		A II				
Croaite Jean-le-Blanc	Croceus gallicus	2009	1		Oui	3	1	A II		VU	NT	
Combat écarlate	Phalacrocorax phoeniceus	2018	1				1					NAs
Corbeau freux	Corvus frugilegus	2019	100	Nicheur certain								
Corneille noire	Corvus corone	2019	496	Nicheur certain								
Corvidé indéterminé	Corvidae sp.	2010	2									
Coucou gris	Cuculus canorus	2018	22	Nicheur probable	Oui	3						
Crabier chevelu	Ardeola ralliolides	2017	3		Oui	3	1	A II			CR	NT
Cygne tuberculé	Cygnus olor	2019	1	Nicheur possible	Oui	3					NA	NA
Échasse blanche	Himantopus himantopus	2018	3		Oui	3	1	A II			EN	

Bilan action 2019 ANI32 « ateliers trame verte et bleue » Colombier-Saugnieu - Contrat Unique Bourbre - 18/09/2019  
LPO AuRA délégation territoriale de l'Isère

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Dernière année d'observation	Nombre d'observations	Statut nicheur maximal	esp. Protégée	N° article Arrêté 29/10/2009 liste oiseaux	N° annexe de la directive oiseaux où est inscrite l'espèce (si vide = non concerné)	N° annexe Convention Berne	N° annexe directive habitats	Liste statut de conservation de l'Isère	LR Région 2008, 2015 pour reptiles, maphibiens et chauve-souris	LR France 2016
Effraie des clochers	Tyto alba	2017	7	Nicheur possible	Oui	3				VU	VU	
Epervier d'Europe	Accipiter nisus	2019	44	Nicheur possible	Oui	3						
Etourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	2018	134	Nicheur certain								
Falaise de Colchide	Phasianus colchicus	2017	15	Nicheur possible						NA	NA	
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	2018	50	Nicheur certain	Oui	3						NT
Faucon hobereau	Falco subbuteo	2018	16	Nicheur probable	Oui	3		A II		VU		
Faucon indéterminé	Falco sp.	2010	1									
Faucon pèlerin	Falco peregrinus	2019	22	Nicheur certain	Oui	3	1	A II		EN	VU	
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	2019	597	Nicheur certain	Oui	3						
Fauvette des jardins	Sylvia borin	2017	3	Nicheur possible	Oui	3				NT		NT
Fauvette grisette	Sylvia communis	2016	5		Oui	3		A II			NT	NT
Foule macroule	Fulica atra	2019	24	Nicheur certain				A III				
Fuligule milouin	Aythya ferina	2012	1					A III		EN	EN	VU
Fuligule morillon	Aythya fuligula	2012	1					A III		VU	EN	
Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus	2018	48	Nicheur certain								
Geai des chênes	Garrulus glandarius	2019	133	Nicheur probable								
Gélinotte des bois	Tetrastes bonasia	2017	1	Nicheur possible						VU		NT
Gobemouche gris	Muscicapa striata	2018	19	Nicheur certain	Oui	3		A II			NT	NT
Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	2018	33		Oui	3		A II		EN	VU	VU
Goéland argenté, pontique ou leucophaea	Larus argentatus / cachinnans / michaelli	2018	3									
Goéland leucophaea	Larus michaelli	2017	6		Oui	3				EN		
Grand Corbeau	Corvus corax	2019	15	Nicheur probable	Oui	3		A III				
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo	2018	98		Oui	3						
Grand Cormoran (P.c.sinensis)	Phalacrocorax carbo sinensis	2012	1									
Grand-duc d'Europe	Bubo bubo	2017	1	Nicheur possible	Oui	3	1	A II		VU	VU	
Grande Aigrette	Casmerodius albus	2018	8		Oui	3	1	A II				NT
Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis	2017	3		Oui	3		A II				
Grèbe huppé	Podiceps cristatus	2018	61	Nicheur certain	Oui	3		A III				
Grimpereau des jardins	Certhia brachyactyla	2019	323	Nicheur certain	Oui	3						
Grimpereau indéterminé	Certhia sp.	2017	4									
Grive draine	Turdus viscivorus	2019	24	Nicheur possible				A III				
Grive litorne	Turdus pilaris	2018	10					A III		EN		
Grive mauvis	Turdus iliacus	2018	21					A III				
Grive muscienne	Turdus philomelos	2019	109	Nicheur probable				A III				
Grosbec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes	2018	146	Nicheur possible	Oui	3		A II		NT		
Grue cendrée	Grus grus	2018	1		Oui	3	1					CR
Guêpier d'Europe	Merops apiaster	2018	61	Nicheur certain	Oui	3		A II		VU	VU	
Harle bleue	Mergus merganser	2018	3	Nicheur probable	Oui	3		A III		VU		NT
Héron cendré	Ardea cinerea	2018	138		Oui	3		A III				
Héron garde-boeufs	Bubulcus ibis	2018	1		Oui	3		A II				
Héron pourpré	Ardea purpurea	2012	2		Oui	3	1	A II		EN	EN	
Hibou moyen-duc	Asio otus	2014	2		Oui	3		A II				
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum	2018	26	Nicheur possible	Oui	3		A II		NT	VU	NT
Hirondelle de ruisseau	Riparia riparia	2016	2		Oui	3		A II		EN	EN	
Hirondelle de rochers	Ptyonoprogne rupestris	2018	7		Oui	3		A II				
Hirondelle indéterminée	Hirundinidae sp.	2016	3									
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	2018	88	Nicheur certain	Oui	3				NT	EN	NT
Huppe fasciée	Upupa epops	2017	5	Nicheur possible	Oui	3		A II		EN	EN	
Hybride Corneille noire x mantelée	Corvus corone x cornix	2018	2									
Hypolaïs polyglotte	Hypolaïs polyglotta	2018	24	Nicheur probable	Oui	3						
Jaseur boréal	Bombicilla garrulus	2009	1		Oui	4						
Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	2017	5	Nicheur possible	Oui	3						VU
Locustelle tacherée	Locustella naevia	2015	1		Oui	3		A II		CR	CR	NT
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	2018	87	Nicheur probable	Oui	3		A II				
Martinier à ventre blanc	Apus melba	2018	11	Nicheur possible	Oui	3		A II				
Martinier noir	Apus apus	2018	94	Nicheur probable	Oui	3						NT
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	2018	48	Nicheur certain	Oui	3	1	A II		NT	VU	VU
Merle noir	Turdus merula	2019	728	Nicheur certain								
Mésange à longue queue	Aegithalos caedatus	2019	157	Nicheur certain	Oui	3						
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	2019	579	Nicheur certain	Oui	3						
Mésange charbonnière	Parus major	2019	723	Nicheur certain	Oui	3						
Mésange huppée	Lophophanes cristatus	2019	66	Nicheur certain	Oui	3		A II				
Mésange noire	Periparus ater	2019	111	Nicheur certain	Oui	3						
Mésange nonnette	Poecile palustris	2019	41	Nicheur probable	Oui	3		A II				
Milan noir	Milvus migrans	2019	122	Nicheur certain	Oui	3	1	A II				
Milan royal	Milvus milvus	2018	17	Nicheur possible	Oui	3	1	A II		CR	CR	VU

Bilan action 2019 ANI32 « ateliers trame verte et bleue » Colombier-Saugnieu - Contrat Unique Bourbre - 18/09/2019  
LPO AuRA délégation territoriale de l'Isère

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Dernière année d'observation	Nombre d'observations	Statut nicheur maximal	esp. Protégée	N° article Arrêté 29/10/2009 liste oiseaux	N° annexe de la directive oiseaux où est inscrite l'espèce (si vide = non concerné)	N° annexe Convention Berne	N° annexe directive habitats	Liste statut de conservation de l'Isère	LR Région 2008, 2015 pour reptiles, maphibiens et chauve-souris	LR France 2016
Moineau domestique	Passer domesticus	2019	362	Nicheur certain	Oui	3					NT	
Moineau huppé	Passer montanus	2019	46	Nicheur certain	Oui	3		A II		VU	VU	EN
Moineau soulcie	Petronia petronia	2011	1		Oui	3		A II		CR	EN	
Mouette indéterminée	Larus sp.(pusilli)	2016	2									
Mouette pygmée	Hydrocoloeus minutus	2012	1		Oui	3						NAB
Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus	2012	2		Oui	3		A II				NT
Nette rousse	Netta rufina	2012	2					A II		VU	VU	
Oie cendrée	Anser anser	2018	1					A II				VU
Oie indéterminée	Anser sp.	2012	1									
Oiseau indéterminé	Aves sp.	2011	1									
Passereau indéterminé	Passeriformes sp.	2016	2									
Peroquet youyou	Poicephalus senegalus	2017	1									
Perruche à collier	Psittacula krameri	2012	3	Nicheur possible								NAa
Perruche ondulée	Melospittacus undulatus	2015	1									
Petit-duc scops	Otus scops	2018	6	Nicheur possible	Oui	3		A II		NT	CR	
Petit Gravelot	Charadrius dubius	2018	57	Nicheur certain	Oui	3		A II		VU	NT	
Petit limicole indéterminé	Charadriiformes sp. (pusilli)	2017	1									
Pic épeiche	Dendrocopos major	2019	321	Nicheur certain	Oui	3						
Pic épeichette	Dendrocopos minor	2018	18	Nicheur probable	Oui	3		A II				VU
Pic indéterminé	Picidae sp.	2018	1									
Pic noir	Dryocopus martius	2017	18	Nicheur probable	Oui	3	1	A II				
Pic vert	Picus viridis	2019	300	Nicheur certain	Oui	3						
Pie bavarde	Pica pica	2019	346	Nicheur certain							NT	
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	2018	20	Nicheur probable	Oui	3	1	A II		NT		NT
Pigeon biset domestique	Columba livia f. domestica	2018	64	Nicheur probable						NA	NA	
Pigeon colombin	Columba oenas	2018	7	Nicheur probable				A II		VU	VU	
Pigeon indéterminé	Columba sp.	2016	3									
Pigeon ramier	Columba palumbus	2019	432	Nicheur certain								
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	2019	504	Nicheur certain	Oui	3						
Pinson du Nord	Fringilla montifringilla	2018	71		Oui	3		A II				
Pipit à gorge rousse	Anthus cervinus	2011	1		Oui	4						
Pipit des arbres	Anthus trivialis	2018	10		Oui	3		A II		NT		
Pipit farouze	Anthus pratensis	2018	20		Oui	3		A II		NA		VU
Pipit indéterminé	Anthus sp.	2017	3									
Pipit spioncelle	Anthus spinoletta	2017	12		Oui	3		A II				
Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli	2018	15	Nicheur possible	Oui	3		A II				
Pouillot fils	Phylloscopus trochilus	2018	45	Nicheur possible	Oui	3		A II		CR	NT	NT
Pouillot indéterminé	Phylloscopus sp.	2019	6									
Pouillot siffleur	Phylloscopus sibilatrix	2012	1		Oui	3		A II		EN	EN	NT
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	2019	182	Nicheur probable	Oui	3				NT		
Râle d'eau	Rallus aquaticus	2016	4					A II		NT	VU	NT
Rapace indéterminé	Falconiformes sp.	2018	8									
Rapace nocturne indéterminé	Strigiformes sp.	2017	1									
Rémiz penduline	Remiz pendulinus	2018	1		Oui	3		A II				CR
Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapilla	2019	123	Nicheur probable	Oui	3						
Roitelet huppé	Regulus regulus	2019	14	Nicheur probable	Oui	3				NT		NT
Roitelet indéterminé	Regulus sp.	2015	1									
Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos	2018	96	Nicheur certain	Oui	3						
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	2019	545	Nicheur certain	Oui	3						
Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	2017	42	Nicheur certain	Oui	3		A II				
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	2019	249	Nicheur certain	Oui	3						
Rousserolle effanette	Acrocephalus scirpaceus	2017	7	Nicheur probable	Oui	3		A II			NT	
Rousserolle turdole	Acrocephalus arundinaceus	2010	3	Nicheur possible	Oui	3		A II		EN	EN	VU
Rousserolle verderolle	Acrocephalus palustris	2018	2		Oui	3		A II			VU	
Sarcelle d'été	Anas querquedula	2018	5					A II		NA	CR	VU
Sarcelle d'hiver	Anas crecca	2017	5					A II		RE	CR	VU
Serín cini	Serinus serinus	2019	230	Nicheur certain	Oui	3						VU
Sittelle torchepot	Sitta europaea	2019	260	Nicheur certain	Oui	3						
Tarier des prés	Saxicola rubetra	2013	4	Nicheur possible	Oui	3		A II		VU	VU	VU
Tarier pâle	Saxicola rubicola	2018	25	Nicheur certain	Oui	3		A II		NT		NT
Tarin des aulnes	Carduelis spinus	2019	153		Oui	3		A II		NT	DD	NT
Tichodrome échelette	Tichodroma muraria	2015	1		Oui	3		A II		NT		NT
Torcol fourmilier	Jynx torquilla	2018	3	Nicheur possible	Oui	3		A II		EN	VU	NT
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	2010	2	Nicheur possible						NT	NT	VU
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	2019	438	Nicheur certain								
Traquet motteux	Oenanthe oenanthe	2018	11		Oui	3		A II				NT
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	2019	212	Nicheur certain	Oui	3						
Vanneau huppé	Vanellus vanellus	2018	5					A II		CR	EN	NT
Vautour fauve	Gyps fulvus	2015	1		Oui	3	1	A II			VU	
Verdier d'Europe	Carduelis chloris	2019	242	Nicheur certain	Oui	3						VU

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Dernière année d'observation	Nombre d'observations	Liste statut de conservation de l'Isère	LR Région 2008, 2015 pour reptiles, amphibiens et chauve-souris
Odonate					
Aeschna bleue	Aeshna cyanea	2018	5	NM	
Aeschna des joncs	Aeshna juncea	2014	1	NM	
Aeschna mixte	Aeshna mixta	2018	2	NM	
Agrion jouvencelle	Coenagrion puella	2014	3	NM	
Anax empereur	Anax imperator	2014	7	NM	
Anax indéterminé	Anax sp.	2018	2		
Brunette hivernale	Sympema fusca	2019	2	NM	
Caloptéryx éclatant	Calopteryx splendens	2011	2	NM	
Caloptéryx hémorroïdal	Calopteryx haemorrhoidalis	2018	4	R	
Caloptéryx vierge	Calopteryx virgo	2010	1	NM	
Cériagrion délicat	Ceriagrion tenellum	2014	2	NM	WJ
Cordulie bronzée	Cordulia aenea	2014	1	NM	
Croothémis écarlate	Croothemis erythraea	2014	2	NM	
Ischnure élégante	Ischnura elegans	2014	3	NM	
Leste vert	Chalcolestes viridis	2018	2	NM	
Libellule à quatre taches	Libellula quadrimaculata	2016	2	NM	
Libellule déprimée	Libellula depressa	2016	6	NM	
Nymphe au corps de feu	Pyrrhosoma nymphula	2012	2	NM	
Orthétrum bleissant	Orthetrum coerulescens	2010	1	NM	
Orthétrum brun	Orthetrum brunneum	2010	1	NM	
Sympétrum sanguin	Sympetrum sanguineum	2018	3	NM	
Orthoptère					
Aiolope automnale	Aiolopus strepens	2018	4		
Conocéphale gracieux	Ruspolia nitidula	2018	2		
Oriquet des bromes	Euchorthippus dedivus	2018	1		
Oriquet duet tête	Chorthippus brunneus	2018	4		
Oriquet mélodieux	Chorthippus biguttatus	2018	3		
Oriquet noir-ébène	Omocestus rufipes	2018	1		
Gomphocère roux	Gomphocerippus rufus	2018	1		
Grande Sauterelle verte	Tettigonia viridissima	2017	1		
Grillon champêtre	Gryllus campestris	2018	7		
Grillon des bois	Nemobius sylvestris	2019	3		
Grillon des marais	Pteronemobius heydenii	2018	2	AS2	
Phanéroptère méridional	Phaneroptera nana	2016	3		
Pholidoptère cendrée	Pholidoptera griseoptera	2016	1		
Tétrigidae indéterminé (Tétrix)	Tetrigidae sp.	2019	1		
Chauve-souris indéterminée	Chiroptera sp.	2017	16		
Ogale rouge	Tibidina haematodes	2018	6		



Vertébrés	odonates	orthopteres	lepidopteres
RE	DISP	CR	EX
Disparu	Disparue du département (RE)	En danger critique	Disparu du département
CR	TM	EN	CR
En danger critique	Très menacée (CR)	En danger	En danger critique
EN	M	VU	EN
En danger	Menacée (EN)	Vulnérable	En danger
VU	AM	AS-1	VU
Vulnérable	Assez menacée (VU)	Espèces localisées, sans signe de déclin	Vulnérable
NT	PM	AS-2	NT
Quasi menacé	Presque menacée (NT)	Espèces répandues, mais en déclin	Quasi menacé
LC	NM	AS-3	LC
Préoccupat ion mineure	Non menacée (LC)	Espèces répandues, dont un déclin a été calculé mais mérite confirmation	NE
DD	ID	(probable biais méthodologique affectant les espèces montagnardes)	Non évalué
Données insuffisantes	NA		
°	R		
adaptat ion régionale	Rare (à surveiller)		
	Ind		
	Indicatrice		
	∅		
	Informations inconnues		
	∅∅		
	Informations erronées		
	?		
	Informations incertaines, ou erronées		

## Annexe 2 : Explication des symboles des statuts de conservation